Assez de Blabla !

Maintenant, Agissons pour des DROITS !

Une marche revendicative rythmée
par des groupes de tambours traditionnels
le samedi 3 décembre 2011
dès 13h00, Place de la République
pour aller vers la Place des Antilles (Nation)
par le Boulevard Voltaire.
Départ impératif à 14h00.

Aussi, nous invitons les Antillais, Guyanais, Mahorais et Réunionnais, à venir en famille, avec leurs amis et collègues de Métropole à :

Nous inscrivons cette action dans le cadre de la journée internationale de l'ONU de Commémoration des Abolitions des esclavages du 2 décembre et poursuivons la lutte pour obtenir :

RECONNAISSANCE de notre Histoire

ÉGALITÉ de traitement **RESPECT** de nos différences

DROITS en réparation

Il faut battre en brèche l'idée qu'il n'y aurait pour l'outre-mer qu'une façon de se refléter dans le miroir de la république ; en étant une vitrine culturelle.

Dans l'action qu'entend mener, Claudy SIAR, nouveau délégué interministériel c'est par la SOLIDARITÉ qu'il fonde l'égalité des chances des Français d'Outre-mer. Pour nous, c'est par nos droits à défendre et d'autres à conquérir !

Il compte sur la générosité de la communauté des originaires des DOM-TOM en organisant des concerts pour lever des fonds. Apporter de l'aide aux précaires et aux plus démunis, c'est bien. Notamment aux jeunes en particulier, qui arrivant des îles sans ressources et point de chute, dorment sur les trottoirs de Paris. Nous le savons et l'avons dénoncé depuis longtemps. Là, il ne s'agit pas de solidarité, mais de CHARITÉ.

Aider les originaires de l'Outre-mer à sortir de la précarité, serait que le délégué exige du gouvernement auquel il a décidé d'appartenir, de mener une politique de création d'emplois stables, de salaires au-dessus du coût de la vie pour accéder à des logements décents, etc. ici comme dans les départements !

La solidarité serait de faire payer les financiers et le patronat qui s'accaparent les richesses créées par les travailleurs.

M. SIAR doit savoir que le développement de la solidarité et la charité sont le miroir du recul d'une société. Celui que nous impose le gouvernement français de droite libérale pour satisfaire les appétits de ses petits copains capitalistes.

.../...

Pour la CGT, l'année des outre-mer doit être revendicative aussi.

I. Le délégué nous promet une réforme « douloureuse mais nécessaire du congé bonifié » ! Il faudrait accepter des sacrifices par solidarité (tiens tiens) avec les français.

1. D'abord le droit, c'est un congé avec bonification.

2. Ce droit attaché au statut des fonctionnaires est déjà bafoué partout par les administrations au prétexte que les ayant-droits auraient déplacé leur CIMM !

Mais le CIMM *(Centre des Intérêts Matériels et Moraux)* dont chacun peut faire la preuve à partir d'un faisceau d'indices, **qui en a décidé** ?

Et bien, il s'agit de la Royauté puis de l'Etat français qui avaient besoin d'esclaves pour tirer profit de leurs îles à sucre. Après avoir capturés les noirs africains, puis les avoir arrachés à leur terre, ils les ont installés de force dans les colonies en les faisant travailler dans des souffrances indescriptibles sans leur donner le statut d'Homme et de Femme. Après de longues batailles pour obtenir l'abolition de l'esclavage, ils sont devenus Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais, Réunionnais.

Donc, il est scandaleux aujourd'hui de ne pas respecter une identité qui s'est construite dans la douleur.

Originaires de l'outre-mer pour la discrimination, plus originaires pour l'application du droit : ça suffit. Nous demandons au délégué d'intervenir immédiatement pour que les administrations cessent leur ignoble chantage.

II. Des droits en réparation !

Nous voulons mieux vivre ensemble dans l'Hexagone ! Nous rejetons tout esprit de vengeance et ne demandons pas de repentance.

Nous exigeons des droits en reconnaissance.

1. Un jour férié chômé payé pour tous les Français.

2. Des excuses officielles et publiques du Président de la République.

3. Des droits pour le retour au pays tels :

- un congé avec bonification pour tous les originaires des DOM-TOM, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels précaires et privés, avec la revalorisation de l'indice 340 à 530.
- la baisse du prix des billets d'avion par le biais d'une continuité territoriale prenant en compte les nécessités de Service Public. L'Etat français a la responsabilité de faciliter les déplacements de sa population à des tarifs sociaux.
- la priorité de mutation aux fonctionnaires originaires dès qu'un poste se libère dans toutes les catégories ABC.
- Etc.

Alors, plus d'hésitation, plus de doute ni de morosité.

Chacun d'entre nous a un potentiel de mobilisation à mettre en mouvement.

Dans l'année des Outre-mer, exigeons haut et fort des droits et retrouvons nous très nombreux pour marcher comme nos ancêtres le